

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)
Membres absents : M. MARTIN

OBJET**DE LA DELIBERATION****Budgets participatifs - Année 2009 - Présentation des projets des commissions de quartier**

M. GRANDGUILLAUME, au nom des commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

La première expérimentation de mise en œuvre des budgets participatifs à Dijon, durant l'année 2009, doit permettre aux membres, comme la Municipalité s'y est engagée, de pouvoir soutenir des projets ou micro-projets.

Pour leur financement, le Conseil Municipal a inscrit un crédit de 360 000 € au budget primitif 2009, soit 40 000 € par commission de quartier.

La méthode de gestion de cette dernière enveloppe a été définie dans les conditions suivantes :

- recensement des besoins et des souhaits des citoyens,
- chiffrage et avis techniques par les services municipaux,
- élaboration des projets par les commissions à l'aide de "fiches projets",
- présentation et hiérarchisation des projets par les commissions.

Les critères de sélection suivants ont été retenus :

- investissement servant à l'amélioration du quartier;
- projet ne relevant pas directement des budgets des services de la Ville,
- projet conforme à l'intérêt général, permettant aux habitants de se reconnaître dans leur quartier et d'en être fier,
- projet émanant des habitants, développant un esprit d'appartenance au quartier,
- projet permettant de fédérer les trois quartiers correspondant au périmètre de la commission.

Les membres des commissions de quartier ont également veillé à ce que le projet contribue à la vie du quartier, à sa connaissance par ses habitants et par les autres habitants de Dijon, à son embellissement, à la mobilité urbaine, à la cohésion intergénérationnelle et à la cohésion sociale.

La liste des projets proposés par les commissions est annexée au rapport.

Des groupes de travail spécifiques se réuniront entre le mois de septembre et le mois de novembre 2009, pour valider les étapes techniques des projets, avec la participation et le soutien des services techniques de la Ville.

Une présentation du démarrage et des avancées des projets retenus sera faite aux membres, dans chaque commission de quartier.

Chaque projet fera l'objet d'une inauguration et d'une valorisation dans « Dijon Notre Ville ».

A l'issue de la réalisation des projets, un bilan sera établi dans chaque commission afin de prendre en compte les aspects positifs de la démarche, les conditions de réussite et les écueils à éviter. Ces éléments pourront aboutir à la rédaction d'un petit guide des projets des commissions de quartier.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver la liste des projets proposés par les commissions de quartier, à financer dans le cadre des budgets participatifs 2009, annexée au rapport;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 2/10/09

Projets proposés par les commissions de quartier

CONSEIL DE QUARTIER NORD			
Classement par la commission		Coût estimé par les services	
VARENNES-TOISON D'OR-JOFFRE	1	Installation de bancs sur la plaine de loisirs située face au jardin japonais afin de permettre aux enfants de se reposer et aux parents de les surveiller.	De 950 € à 3000 € pour un banc
	2	Réfection de la maison en bois du jardin japonais par le remplacement de toutes les parties basses du pavillon (abîmées ou non) en acier thermolaqué dans le but d'éviter les dégradations des piliers et des bancs.	3 000 €
	3	Installation de toilettes , au parc du château de Pouilly.	De 30 000 € à 50 000 €
GRESILLES	1	Habillement du mur de la façade de la mairie annexe des Grésilles : réaliser une façade en trompe-l'œil ou lancer un appel à projet pour que la façade soit repeinte avec des artistes du quartier et/ou des enfants des écoles des Grésilles.	Selon la dimension de l'œuvre : entre 3000 € et 10 000 € TTC si artistes bénévoles ; entre 6 000 € et 20 000 € TTC si trompe-l'œil avec artiste professionnel
	2	Installer des jeux de plein air (un tourniquet par exemple + un toboggan) devant l'école Champollion entre les immeubles Heredia et Gutenberg au niveau de l'esplanade existante où il y a déjà des arbres et des bancs.	Un toboggan : 13 000 €, un tourniquet : 11 000 €
MALADIÈRE-DRAPEAU-CLEMENCEAU	1	En période de pluie, de nombreuses flaques d'eau rendent parfois les trottoirs impraticables. Pour améliorer la situation, il pourrait être envisagé de remplacer le sable par du bitume ou de renforcer la couche de sable. Plusieurs rues du quartier sont concernées telles que l'avenue Garibaldi, rue du Général Fauconnet, etc.	Le règlement de voirie de la Ville prévoit que le revêtement normal des trottoirs est le sable qui peut être remplacé par de l'enrobé ou de l'asphalte à la demande du riverain et moyennant sa participation à hauteur de 50 % du coût des travaux.
	2	Améliorer le square Henri Giraud Plus de bancs, rénovation des bancs existants en ajoutant des dossiers, plus d'ombre en plantant de nouveaux arbres, ajouter des jeux pour les enfants de trois à sept ans.	En cours de chiffrage

Projets proposés par les commissions de quartier

CONSEIL DE QUARTIER SUD-EST			
Classement par la commission		Coût estimé par les services	
CENTRE-VILLE	1	Création d'un trompe-l'œil rue Crébillon : réalisation d'un trompe-l'œil sur le mur qui fait l'objet de tags réguliers dans le quartier.	2400 € pour 12 m ² de peinture
	2	Pose d'arceaux à vélos au Petit Cîteaux devant les commerces.	600 € l'unité
	3	Installation de toilettes publiques dans le square Carrelet de Loisy, rue Buffon.	de 5000 à 30 000 €
CHEVREUL-PARC		La création d'un terrain d'accueil pour les camping-cars sur le terrain de la rue des Verriers est à l'étude. Le budget 2009 sera donc reporté pour l'année 2010 afin de permettre à la commission de quartier de mettre en œuvre ses projets.	
UNIVERSITE	1	Aménagement du square du Creux d'enfer en favorisant la biodiversité et en installant un mur végétal anti-bruit.	40 000 €

Projets proposés par les commissions de quartier

CONSEIL DE QUARTIER SUD-OUEST			
Classement par la commission			Coût estimé par les services
BOURROCHES – PORT DU CANAL- VALENDONS	1	Réfection du grillage bordant le square de l'allée de la Saône et du portail situé vers la servitude de passage.	4 000 €
	2	Mise en sens unique de la rue de l'Espérance, dans le sens allant de l'avenue Eiffel à la rue des Trois Forgerons.	500 €
	3	Aménagement du square de la rue Joseph de Girardier : installations provisoires dans l'attente de connaître le devenir du terrain.	950 € le banc, 900 € la corbeille, 3 000 € le panneau de basket, 1 000 € le panneau d'entrée de square
	4	Pose de deux panneaux dynamiques de rappel 50 km/h sur le boulevard des Bourroches et création de pistes cyclables.	12 000€ deux panneaux
	5	Mise en place d'un "canisite" rue Maurice Blondel.	1 000 € l'unité, 1 500 € avec récepteur de sacs
	6	Création, dans le secteur passager du port du canal, d'un enclos destiné aux chiens, sablé, et signalé par un panneau.	10 000 €
MONTCHAPET	1 et 1 bis	Mise en place de bancs dans les rues commerçantes et à fort passage : rue des Marmuzots, boulevard de Yougoslavie, avenue Victor Hugo.	950 € l'unité
	2	Mise en place d'un "canisite" rue de Jouvence, rue de Beaune ou rue Gagnereaux ou déplacement d'un "canisite" existant.	1 000 € l'unité, 1 500 € avec récepteur de sacs
	3	Changement d'emplacement du "canisite" situé 29 rue de Talant sur le trottoir d'en face.	80 €
	4	Mise en place de corbeilles devant le n°129 de l'avenue Victor Hugo, lieu très fréquenté.	200 € l'unité, 1 000 € pour l'entretien annuel
	5	Mise en place de panneaux clignotants rappelant la limitation de la vitesse dans chaque sens, rue de Jouvence.	12 000 €
	6	Pose d'un miroir à l'intersection des rues de Jouvence et Jean-Jean Cornu.	1 000 €
	7	Mise en sécurité des trottoirs entre les 25 et 27/29 rue de Talant pour empêcher les véhicules de stationner.	En cours de chiffrage
FONTAINE D'OUCHE	1	Mise en place de panneaux éducatifs explicitant la faune et la flore sur le parcours le long de la promenade du ruisseau de la Fontaine d'Ouche.	700 € l'unité
	2	Mise en valeur du pont situé avenue du Lac, sous le boulevard Kir.	15 000 € pour l'éclairage
	3	Aménagement d'une aire de jeux destiné aux enfants et adolescents secteur de la Combe à la serpent, dans l'espace libre à côté du terrain de football qui se trouve près du chemin de randonnée.	950 € le banc, 900 € la corbeille, 15 000 € structure de jeux, 8 000 € portique deux balançoires, 1 000 € jeu ressort
	4	Mise en place d'un panneau d'information avec plan du quartier ou déplacement de celui localisé avenue du Lac, sur la place du marché de la Fontaine d'Ouche.	10 000 € l'unité